

## PROCES-VERBAL DE SEANCE CONSEIL MUNICIPAL DU 5 septembre à 19 heures COMMUNE DE LE LANDREAU

**Nombre de Membres :**

- en exercice 23
- présents 18
- pouvoirs 5
- votants 23

L'an deux mille vingt-quatre, le 5 septembre, à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Christophe RICHARD, Maire. Les membres du conseil municipal, se sont réunis salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Date de Convocation : le 28 août 2024**

**Présents :** - Richard ANTIER - Philippe BUREAU - Pierre-Yves CHARPENTIER - Céline CORBET - Gildas COUE - Saïd EL MAMOUNI - Damien FLEURANCE - Mickaël GIBOUIN - Nathalie GOHAUD - Yolande GUERIN - Nathalie LE GALL - Philippe LE LOUARN - Jacques MONCORGER - Sylvie RATEAU - Christophe RICHARD - Myriam TEIGNE - Patricia TERRIEN - Vincent VIAUD

**Excusés :**

- Sabrina BONNEAU qui a donné pouvoir à Damien FLEURANCE
- Stéphane MABIT qui a donné pouvoir à Christophe RICHARD
- Christophe ROBINEAU qui a donné pouvoir à Yolande GUERIN
- Jacques ROUZINEAU qui a donné pouvoir à Gildas COUE
- Stéphanie SAUVETRE qui a donné pouvoir à Myriam TEIGNE

**Est nommé secrétaire :** Saïd EL MAMOUNI

**Assistait en outre :** Nelly BIRAUD, DGS

\*\*\*\*\*

### ORDRE DU JOUR

\*\*\*\*\*

**Désignation d'un secrétaire de séance**

**Approbation du procès-verbal de la dernière séance**

1. Rénovation énergétique Complexe Les Nouëlles - marché de travaux
2. Compte-rendu des décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil
3. Comptes rendus des Commissions

## Approbation du Procès-Verbal de la séance du 04 juillet 2024

Le procès-verbal étant parvenu à l'ensemble des membres du conseil municipal, M. Christophe RICHARD, Maire, appelle le conseil municipal à émettre des observations.

Mme Yolande GUERIN indique que le titre de la délibération n°14 comporte une erreur dans le titre « impasse et place » il convient de rectifier en supprimant le mot « place ».

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE (1 abstention : S. EL MAMOUNI) **APPROUVE** le Procès-Verbal de la séance du 4 juillet.

### 1 - Rénovation énergétique Complexe « Les Nouëlles » - marché de travaux -

Arrivée de Vincent VIAUD et Gildas COUE

M. Christophe RICHARD, Maire expose que le conseil municipal par délibération du 25 janvier 2024 a validé l'Avant-Projet pour un montant estimatif de travaux (avec options) à 1 927 800 € HT, a autorisé M. le Maire à lancer la consultation de marché de travaux en procédure adaptée en application de l'article L. 2123-1 du Code de la Commande Publique ainsi qu'à signer les marchés au terme de la consultation.

Au terme de la consultation, par décision du 11 juin 2024 les marchés ont été attribués pour les lots 1, 2, 3, 6, 7, 8, 9, 10, 13, 14, 15, 16, et 17.

Les lots 4, 5, et 12 ayant été déclarés sans suite pour motif d'intérêt général et le lot 11 ayant été déclaré infructueux pour offre irrégulière, une nouvelle consultation a été lancée le 14 juin 2024.

Le conseil municipal par délibération du 4 juillet 2024, a validé le montant estimatif de travaux actualisé selon l'indice connu en avril 2024 à 1 965 000 € HT.

Par décision du 5 août 2024, les marchés des lots 4 et 12 ont été attribués suivant le détail ci-dessous dans la limite de l'enveloppe validée.

Lot(s)	Désignation du lot	ENTREPRISES RETENUES	VILLE	MONTANT HT
1	Terrassements - VRD	BOUSSEAU TP	CHEMILLE EN ANJOU	57 130,47
2	Gros-Œuvre	BOISSEAU BATIMENT	MAUGES SUR LOIRE	124 900,00
3	ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR	BASTARD	ST LUMINE DE CLISSON	191 000,00
4	Charpente bois et métallique	R3S	Milly-la-Forêt	234 718,95
5	Couverture tuiles - zinguerie			
6	Couverture Zinc	SANI TOITURE	LE LANDREAU	37 387,05
7	Etanchéité	TEOPOLITUB	BEAUPREAU EN MAUGES	120 500,00
8	Menuiseries extérieures aluminium	MENUISERIE DES 2 RIVES	GETIGNE	138 386,92
9	Menuiseries intérieures bois	MENUISERIE DES 2 RIVES	GETIGNE	41 570,04
10	Cloisonnement	ADI	SAINT HERBLAIN	51 320,00
11	Carrelage - Faïence			
12	Plafonds suspendus	TREMELO	Chalonnnes-sur-Loire	82 211,08
13	Peinture - sols souples	FREMONDIERE	OREE D'ANJOU	55 661,46
14	Plateforme PMR	MYDL (BELMAN)	SAINT DENIS (93)	12 915,00
15	Plomberie - sanitaires - chauffage - ventilation	HERVE THERMIQUE	SAINT HERBLAIN	499 060,74
16	Electricité courants forts et faibles	NANTES SUD ELEC	LES SORINIERES	159 902,08
17	Forage géothermique	GEOFOR	LA CHEVROLIERE	114 921,53
				<b>1 921 585,32</b>

Considérant le résultat de la consultation et le montant des offres pour les lots 5 et 11, à savoir :

- lot n°5 :GUEBER COUVERTURE- 92 047.67 € HT avec variante
- lot n°11 : MALEINGE - 90 212.24 € HT sans variante

il convient de revoir le montant estimatif des travaux à **2 104 445.25 € HT**.

Christophe RICHARD, Maire précise que le résultat de la 2<sup>ème</sup> consultation a pour une effet une augmentation de 7% de l'enveloppe.

Jacques MONCORGER, précise que les travaux sont commencés par l'enlèvement des plafonds et la protection des sols. Un état des lieux a été réalisé par un huissier.

Philippe BUREAU demande si les sols seront refaits.

Damien FLEURANCE rappelle que le Maître d'Œuvre a jugé inutile la réfection des sols.

Philippe LE LOUARN demande si les associations ont pu être relogées.

Damien FLEURANCE confirme que l'ensemble des associations maintiennent leurs activités au sein des autres salles communales ou comme le Club de Hand-ball au Lycée Briacé pour 60% des créneaux et dans les salles communales de Vallet, La Regrippière et le Loroux-Bottreau.

Jacques MONCORGER rappelle la vigilance portée par le Maître d'œuvre au respect du planning.

Aussi, après délibération, le Conseil Municipal à l'UNANIMITE :

- **VALIDE** le montant des travaux à **2 104 445.25 € HT**
- **AUTORISE** M. le Maire à signer les marchés pour les lots 5 et 11 :
  - lot n°5 :GUEBER COUVERTURE- 92 047.67 € HT avec variante
  - lot n°11 : MALEINGE - 90 212.24 € HT sans variante

- PRECISE que les crédits seront inscrits au BP 2024.

## Compte-rendu des décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil

Décision DC2024-17 : Rénovation énergétique Complexe Les Nouëlles - Marché de travaux attribution des lots n°4 et n°12.

### Comptes-rendus des Commissions

#### Commission associations :

M. Damien FLEURANCE souligne que malgré les difficultés engendrées par la fermeture du complexe, les associations et les particuliers validaient l'impérativité de la réalisation de ces travaux. L'ensemble des associations maintiennent leurs activités au sein des autres salles communales ou comme le Club de Hand-ball au Lycée Briacé pour 60% des créneaux et dans les salles communales de Vallet, La Regrippière et le Loroux-Bottereau. Il remercie l'ensemble du conseil municipal pour leur présence et leur réactivité ce soir à ce conseil convoqué pour une décision urgente relative aux travaux du complexe.

M. Christophe RICHARD, Maire tient à remercier les communes accueillant le Club de Hand-ball et ainsi que le Lycée Briacé.

#### Commission affaires sociales/culturelles :

Mme Nathalie LE GALL rappelle l'organisation du Repas des Aînés le 19 octobre 2024.

#### Commission travaux/voirie/environnement :

M. Jacques MONCORGER va prochainement fixer une réunion de commission afin de préparer le budget 2025. Il informe des prochains travaux de voirie courant septembre rue des sports, de La Gauterie et rue de Bellevue.

Concernant les travaux en cours :

Extension bibliothèque : début des travaux de terrassement

Pole Santé : suite aux expertises, constat du non-raccordement du réseaux d'eaux usées et réalisation des travaux conservatoires.

Début des travaux au city Stade, installation du pigeonnier aux Bonnaudières, et des panneaux d'information (rue Bouteiller de l'Isle, rue de Bas Briacé et des Moulins)

#### Commission communication :

Mme Myriam TEIGNE précise que La Vie Landréenne a été distribuée avec une information aux Landréens sur les prochains travaux de voirie et les difficultés de circulation. Elle informe de la prochaine reprise des comités de lecture. Concernant le BP 2025, elle diffusera prochainement le planning des commissions des finances.

#### Commission Enfance/Jeunesse :

Mme Nathalie GOHAUD informe qu'en présence de M. le Maire, Patricia TERRIEN et Richard ANTIER, ils ont participé à la rentrée scolaire des écoles sur la commune. Les effectifs de l'Ecole Sainte Marie sont en augmentation (131 au lieu de 121) et maintien des effectifs à l'Ecole La Sarmentille. Elle souligne l'installation du nouvel ascenseur et les divers travaux de peinture réalisée par le personnel du CTM et des jeunes dans le dispositif « argent de poche ».

La commission se réunira le 3 et 17 octobre prochain.

\*\*\*\*\*

M. Christophe RICHARD rappelle que la prochaine séance aura lieu le MARDI 1<sup>er</sup> octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures

Le Maire,

Christophe RIC



Le Secrétaire de séance,

Saïd EL MAMOUNI